Bureau international du Travail

Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale

TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE

NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES

Copyright © Organisation internationale du Travail 2019

Troisième édition 2019

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale: Travail décent dans l'économie rurale, Notes d'orientation des politiques. Bureau International du Travail, Département des politiques sectorielles – Genève: BIT, 2019

ISBN 9789220308035 (web PDF)

Egalement disponible en anglais: *Portfolio of Policy Guidance Notes on the Promotion of Decent Work in the Rural Economy: Decent Work in the Rural Economy, Policy Guidance Notes,* ISBN 9789220308028 (web pdf) et en espagnol: *Cartera de notas de orientación de políticas sobre la promoción del trabajo decente en la economía rural: Trabajo decente en la economía rural, Notas de orientación de políticas* ISBN 9789220308042 (web pdf)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Le présent portefeuille des notes d'orientation des politiques est le fruit d'un vaste effort collaboratif à l'échelle du bureau, incluant le personnel de plusieurs unités du siège du Bureau international du Travail (BIT) et sur le terrain qui œuvrent pour la promotion du travail décent dans l'économie rurale. Le portefeuille a été développé sous la direction et la supervision générale d'Alette van Leur, Directrice du Département des Politiques Sectorielles.

Nous tenons à remercier particulièrement les principaux auteurs et réviseurs des notes d'orientation des politiques pour leur contribution inestimable: Thorsten Behrendt, El'vis Beytullayev, Sabine de Bruijn, Camila Castañeda Quintero, Carlos Carrión-Crespo, Monica Castillo, Karen Curtis, Rishabh Dhir, Roberto Di Meglio, Sarah Doyle, Fabio Duran Valverde, Sara D. Elder, Elisenda Estruch-Puertas, Mariangels Fortuny, Drew Gardiner, Moustapha Kamal Gueye, Maria Teresa Gutierrez, Martin Hahn, Callie Ham, Claire Harasty, Carla Henry, Saba Joshi, Yasuhiko Kamakura, Waltteri Katajamäki, Annie van Klaveren, Deen Lawani, Alfredo Lazarte, Oliver Liang, Airen Lugt, Andrés Mella, Fabiola Mieres, Angelika Muller, Martin Oelz, Clara van Panhuys, Aishwarya Pothula, Diego Rei, Patricia Richter, Matthew Ripley, Ana Belén Sanchez, Ilka Schoellmann, Pallavi Sharma, Emmanuel Rubayiza, Xenia Scheil-Adlung, Lucie Servoz, Merten Sievers, Guy Tchami, Huw Thomas, Lisa Tortell, Adame Traore, Eri Uchimura, Philippe Vanhuynegem, Wolfgang Weinz, Edmundo Werna, Christiane Wiskow et Sandra Yu. Les notes d'orientation des politiques ont également bénéficié de contributions de l'équipe de coordination des résultats pour la réalisation du Résultat 5 sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale.

Nous remercions particulièrement Andrew Dale, Elizabeth Mills, John Myers et Frances Papazafiropoulos pour leur soutien éditorial, ainsi que Paola Bissaca, Raphaël Crettaz, Simone Da Encarnacao Palma, Angelique Flores- Girod, Cristina Pierini et Eduard Serra pour leur soutien tout au long du processus de publication.

Enfin, l'équipe désire exprimer ses vifs remerciements à toutes les organisations ou personnes qui n'ont pas été mentionnées ci-dessus, mais qui ont aidé ou fourni des conseils lors de la production du présent portefeuille des notes d'orientation des politiques.

Introduction

À l'heure actuelle, à l'échelle mondiale, environ 45 pour cent des personnes en âge de travailler vivent dans des zones rurales[1]. Or, l'économie rurale, dans laquelle travaillent environ 88 pour cent des travailleurs en situation d'extrême pauvreté , se caractérise par de graves déficits de travail décent[2]. Les institutions du marché du travail, ainsi que les organisations et la représentation d'employeurs et travailleurs ruraux y sont en général faibles. Le sous-emploi est courant, les salaires sont bas et l'accès à la protection sociale est extrêmement limité. On estime que 80 pour cent des personnes travaillant dans les zones rurales occupent un emploi informel - deux fois plus que dans les zones urbaines.[3] Les jeunes des zones rurales sont généralement employés sur une base occasionnelle ou saisonnière, dans des conditions de travail médiocres et avec un accès limité ou inexistant à la protection sociale. Les possibilités limitées d'obtenir une éducation et une formation de qualité, de développer et d'améliorer les compétences professionnelles, d'accéder à la terre, au crédit et aux marchés sont parmi les principaux obstacles au travail décent rencontrés par de nombreux jeunes des zones rurales. En outre, 71 pour cent des enfants touchés par le travail des enfants, se réalise dans l'agriculture, dans la pêche, dans l'aquaculture, dans la foresterie et dans l'élevage[4]. Quant au travail forcé, il est également largement présent dans les zones rurales isolées et dans l'agriculture et la pêche où le travail forcé estimé à environ 11 pour cent.[5] Les travailleurs ruraux comprennent un nombre important de travailleurs temporaires et occasionnels, ainsi que de travailleurs migrants, qui se trouvent souvent dans des situations de vulnérabilité, car leurs droits risquent de ne pas être concrétisés ou appliqués.[6] Les femmes constituent l'épine dorsale des zones rurales, en produisant une grande partie de la nourriture, en plus d'être responsables de façon disproportionnée des travaux ménagers et des soins non rémunérés. Cependant, elles ont un accès limité et inégal à la terre, aux finances, à la technologie et aux marchés.

En mettant les bonnes politiques en place, l'économie rurale pourrait offrir de grandes possibilités de croissance économique soutenue, inclusive et durable, et de création d' emploi et de promotion du travail décent pour tous. Les notes d'orientation des politiques examinent un large éventail d'approches et de thèmes couverts par l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans ses efforts de promotion du travail décent dans l'économie rurale. L'Agenda pour le travail décent de l'OIT, en tant que stratégie intégrée de développement fondé sur les droits, peut soutenir les mandants tripartites qui tentent de promouvoir des moyens de subsistance ruraux durables.

La promotion du travail décent dans l'économie rurale est essentielle pour éliminer la pauvreté et garantir la satisfaction des besoins nutritionnels d'une population mondiale croissante. Ceci est reconnu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui devrait renforcer l'attention portée au développement rural, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en particulier.

Grâce à son mandat tripartite, à son approche normative et à sa connaissance du monde du travail, l'OIT renforce les efforts des Nations Unies en matière de développement rural en s'appuyant sur ces avantages comparatifs.

Le développement rural figure au programme de l'OIT depuis sa création en 1919. Les participants à la troisième session de la Conférence internationale du Travail (CIT) de 1921 ont clairement énoncé l'engagement de l'OIT à l'égard des questions rurales dans le cadre de son mandat. Depuis lors, l'OIT a adopté plus de 30 normes internationales du travail qui visent directement l'agriculture et le développement rural, qui abordent les droits au travail, les perspectives d'emploi, la protection sociale et le dialogue social. En 2008, la discussion menée lors de la CIT sur l'emploi rural, dont le point d'orgue a été l'adoption d'une résolution et de conclusions sur la promotion de l'emploi rural en vue de la réduction de la pauvreté, consacre la volonté de l'Organisation de s'employer plus activement à résoudre les questions liées au développement rural.

Depuis lors, la promotion du travail décent dans l'économie rurale a pris une place de choix dans l'agenda de l'OIT.

1 UN-DESA: World Urbanization Prospects: The 2018 Revision, disponible en anglais: https://www.un.org/development/desa/publications/2018-revision-of-world-urbanization-prospects.html

2 BIT: Emploi et questions sociales dans le monde 2016: transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté (Genève, 2016) BIT et BIT: Statistiques sur le travail rural-urbain, Document de séance 3, Vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 10-19 octobre 2018).

3 BIT: Women and men in the informal economy: a statistical picture (troisième édition), (Genève, 2018), disponible en anglais: https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_626831/lang--en/index.htm

4 BIT: Estimations mondiales du travail des enfants: résultats et tendances 2012-2016 (Genève, 2017): https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_651813/lang--fr/index.htm

5 BIT: Estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé (Genève, 2017): https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_651912/lang--fr/index.htm

6 BIT: Donner une voix aux travailleurs ruraux: Etude d'ensemble sur les instruments relatifs au droit d'association et aux organisations de travailleurs ruraux. Rapport III (Partie 1B), Conférence internationale du Travail, 104e session, 2015, ILC.104/III/1B.: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_343025.pdf

Public ciblé et objectif

Le présent portefeuille de 23 notes d'orientation des politiques illustrent l'approche globale de l'OIT de la promotion du travail décent dans l'économie rurale et rassemble une vaste gamme d'instruments et d'outils mis au point par le BIT ces dernières années. L'objectif des notes d'orientation des politiques est de proposer aux décideurs politiques, aux partenaires sociaux et aux praticiens du développement des façons de résoudre efficacement les problèmes liés à l'emploi et au travail dans le contexte rural. Le portefeuille encourage des actions concrètes permettant de veiller à ce que le rôle essentiel du travail décent, ouvrant la voie aux progrès sociaux et économiques dans les zones ren été pris en considération. Ce portefeuille vise à permettre à l'OIT et à ses mandants a intégrer les priorités du travail décent aux plans et aux politiques de développement rural.

Les efforts de l'OIT en matière de promotion du travail décent pour les femmes et les hommes des zones rurales sont multiples et variés. L'OIT associe une base analytique solide à des normes et des politiques, à des collaborations avec d'autres institutions internationales, ainsi qu'à des programmes de soutien technique en faveur d'acteurs nationaux, sectoriels et locaux en vue de promouvoir le travail décent dans les zones rurales. Compte tenu de l'interdépendance des difficultés rencontrées par les populations dans les zones rurales, ce portefeuille des notes d'orientation des politiques met en exergue le besoin de disposer d'une approche intégrée et à long terme pour améliorer les effets, la visibilité et la durabilité des interventions. Pour que l'OIT soit efficace, il est essentiel d'insérer ses interventions dans une stratégie nationale rurale de développement complète qui encourage le travail décent. L'illustration ci-dessous montre le cadre général du présent portefeuille et souligne l'importance fondamentale de suivre une approche intégrée de la promotion du travail décent dans l'économie rurale. En fonction des circonstances et des indices nationaux, l'OIT recommande des stratégies destinées à promouvoir des moyens de subsistance ruraux pérennes grâce au travail décent qui peuvent comprendre les éléments intégrés et interdépendants suivants:

Travail décent dans l'économie rurale

Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à de meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main d'œuvre

Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation et la promotion des droits, de normes et du dialogue social

Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale

Les 23 notes d'orientation des politiques du présent portefeuille sont organisées en six grandes parties:

1. Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

Compte tenu de la forte proportion de la population rurale dépendant de l'agriculture et de la demande en hausse de produits agricoles, le secteur agraire a un rôle central à jouer dans le développement. Après les services, l'agriculture est la deuxième source de travail par ordre d'importance dans le monde et fournit environ 28 pour cent des emplois[7]. C'est aussi le secteur d'emploi le plus important pour les femmes dans de nombreux pays, surtout en Afrique et en Asie. Certaines données laissent entendre qu'une croissance agricole induite par une croissance de la productivité de la main-d'œuvre est essentielle pour réduire la pauvreté. Une productivité agricole plus soutenue permet d'accroître la production alimentaire, ce qui est nécessaire pour nourrir la population mondiale croissante. Le travail décent peut améliorer la disponibilité des aliments en participant à une hausse durable de la production alimentaire et peut renforcer l'accès de la population aux aliments en augmentant les revenus. Les notes d'orientation des politiques de la présente partie se concentrent sur 1) la sécurité alimentaire et sur 2) le travail décent et productif dans l'agriculture.

2. Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

La mise en place de moyens de subsistance ruraux pérennes requiert de se concentrer sur des politiques qui servent de catalyseurs d'une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et d'une agriculture de subsistance vers des activités à plus grande valeur ajoutée dans les secteurs de la transformation et des services. La diversification économique peut être essentielle pour parvenir à de meilleurs moyens de subsistance durables puisque la transformation de la production est induite par une plus grande capacité productive et par un renforcement des capacités grâce à l'acquisition de connaissances et d'autres processus. Le renforcement de la chaîne de valeur comporte une grande possibilité de développement rural. À cet égard, il convient de prêter attention aux entreprises (multinationales) qui font le lien entre l'économie rurale et l'économie mondiale grâce à leurs chaînes d'approvisionnement. À mesure que des changements sont introduits, la croissance doit être associée à un programme social de promotion du développement universel. Les notes d'orientation des politiques de la présente partie portent sur 1) la diversification économique, 2) les chaînes d'approvisionnement, 3) le rôle des entreprises multinationales 4) la transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle et 5) le tourisme durable.

3. Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main- d'œuvre

Dans les pays en développement, la majorité des habitants des zones rurales ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale. Il est donc essentiel de prévoir des socles de protection sociale qui garantissent un niveau minium de sécurité de revenu dans les économies rurales qui sont souvent vulnérables aux chocs externes. Lorsque la vulnérabilité au VIH et au sida menace les moyens de subsistance des familles et des communautés rurales, le lieu de travail a un rôle important à jouer en permettant un accès à des services. Des services de qualité sont essentiels à la croissance rurale et il faut prévoir des programmes d'investissement gouvernementaux pour améliorer l'accès à de tels services et la qualité des emplois. Il est possible de révéler l'énorme potentiel économique des zones rurales grâce à l'inclusion financière et à des investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures comme des écoles, des hôpitaux, des installations de distribution d'eau, l'irrigation, l'électricité, des routes et des chemins de fer. L'OIT propose une approche unique orientée sur le travail qui promeut 1) les services, 2) la protection sociale, 3) l'inclusion financière et 4) les investissements dans les infrastructures.

7 BIT: Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2019 (Genève, 2019), disponible à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2019/WCMS_713012/lang--fr/index.htm

4. Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

Le développement rural ne doit pas passer par l'exploitation non durable des ressources naturelles ou par des activités qui ont des effets néfastes sur l'environnement. Une transition juste vers une économie rurale durable est nécessaire pour que la résilience et le bien-être des communautés rurales vulnérables soient renforcés. L'OIT dispose de plusieurs outils et instruments pour soutenir les efforts des mandants tripartites en vue d'améliorer la pérennité environnementale des économies rurales, comme le souligne les notes d'orientation des politiques sur 1) une transition juste vers une économie rurale, 2) la foresterie, 3) les industries extractives et 4) l'eau. Les trois dernières notes d'orientation des politiques montrent en outre de quelle façon les économies rurales peuvent bénéficier d'une extraction durable des ressources naturelles qui offre de fortes possibilités de croissance pouvant stimuler le développement rural si les bonnes politiques et protections sont en place. Les droits et les intérêts des communautés locales, y compris des populations autochtones, doivent être préservés.

5. Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social

L'économie rurale est confrontée à des difficultés persistantes, souvent liées aux déficits de travail décent, qui empêchent l'adoption d'une approche fondée sur les droits du développement et la mise en place de moyens de subsistance durables dans le monde. La majorité des travailleurs de l'économie rurale ne bénéficient pas d'une relation d'emploi salariée et formelle, mais sont indépendants ou travaillent bénévolement pour la famille, par exemple, dans le cadre d'activités agricoles de subsistance. Les énormes différences au niveau de la nature des relations de travail et l'isolement des communautés rurales expliquent que souvent, certains groupes de population et certaines régions ne sont pas couverts par la législation du travail, ou que les lois applicables n'ont aucun effet sur le terrain. L'OIT adresse ces difficultés grâce à son Agenda du travail décent et à l'attention soutenue qu'elle porte aux droits au travail et au dialogue social. Les notes d'orientation des politiques sur 1) les droits au travail, 2) le dialogue social et 3) coopératives et les autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire, 4) les peuples autochtones et tribaux, 5) les moyens d'action des femmes, 6) les jeunes ruraux et 7) la migration de main d'œuvre présentent l'éventail des instruments et des outils de l'OIT en vue de promouvoir la dignité et d'autonomiser les populations rurales pour qu'elles participent aux processus de prise de décisions

6. Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Il est essentiel d'avoir des connaissances approfondies sur la mesure et le suivi du travail décent à l'aide de recherches factuelles pour l'élaboration de politiques éclairées. Les données statistiques sur l'emploi, ventilées par zones rurales/urbaines, sont essentielles pour comprendre les défis du travail décent dans les zones rurales. L'OIT œuvre en étroite collaboration avec les producteurs nationaux de statistiques et les mandants tripartites en vue d'étoffer cette base de connaissances. Elle offre une assistance technique et de conseils, encourage les pays à harmoniser leurs pratiques et méthodes avec les normes et bonnes pratiques statistiques internationales dans le domaine du travail, et assure le renforcement des capacités et le partage des outils de connaissance. Ce travail est décrit dans une note d'orientation intitulée «Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural».

Les annexes contiennent une liste des instruments et un recensement des outils de l'OIT destinés à promouvoir le travail décent dans l'économie rurale repris dans les notes d'orientation des politiques.

Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale

Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

- Une transition juste vers une économie rurale résiliente et durable
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives
- Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale
- Travail décent pour les jeunes ruraux
- Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'oeuvre dans l'agriculture et les zones rurales

Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Pour plus d'informations, visitez notre site web: www.ilo.org/rural ou écrivez à: rural@ilo.org

Copyright © Organisation internationale du Travail - Première édition (2019)
Ce document fait partie du Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang--fr/index.htm

© Photos: p.1 shutterstock/Darrin Henry – p.2 shutterstock/Fedorov Oleksiy